

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000

Séance publique du 28 janvier 2020

Membres en exercice : 8
Date de Publicité : 29 janvier 2020

D/2020-003

Aujourd'hui, mardi 28 janvier, à 14 heures 30, s'est réuni à son siège, 40 avenue de la Gare, à Bordeaux, le comité syndical sous la présidence de :

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente du SIVU

Etaient présents :

A titre de titulaires :

Mesdames CUNY, MARCHAND, JAMET, POITREAU et LABORDE et Messieurs LAMAISON et BRASSEUR

A titre de suppléant :

Etaient excusés :

Mesdames BOISSEAU, DARTEYRE, JARTY-ROY, WALRYCK, BOUILHET, LIRE et LACROIX et Messieurs du PARC et PRADELS

REÇU EN PREFECTURE

le 07/02/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-033-253306187-20200128-D2020_003-D



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC

D-2020/003

Prix de repas pour l'exercice 2020

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La présente Délibération a pour objet de décider des prix de repas applicables aux différents convives servis par les villes de Bordeaux et de Mérignac pour l'exercice 2020.

- Le prix des repas est voté hors taxes.
- Le taux de TVA applicable aux différents types de repas est celui de la législation en vigueur.

TYPES DE REPAS	PRIX REPAS H.T.
MATERNELS	4,15 €
ELEMENTAIRES	4,45 €
ADULTES ENCADRANTS	4,94 €
MUNICIPAUX Bordeaux et Associations (hors centres de loisirs)	5,61 €
MUNICIPAUX Mérignac	5,13 €
FOYERS SENIORS	5,39 €
PORTAGE A DOMICILE Bordeaux	6,52 €
PORTAGE A DOMICILE Mérignac	6,28 €
GOUTER	0,70 €

www.sivu-bordeauxmerignac.fr

40, avenue de la gare – 33200 BORDEAUX

Tél 05 57 00 04 00 - Fax 05 56 08 88 97 - sivubm@sivubm.com

SIRET 253 306 187 00035

LE COMITE SYNDICAL

Vu la délibération D-2020/0XX portant sur le vote du BP 2020,

Adopte la délibération suivante :

Article 1 :

Adopte la délibération fixant les prix de repas pour l'exercice 2020 aux tarifs suivants :

TYPES DE REPAS	PRIX REPAS H.T.
MATERNELS	4,15 €
ELEMENTAIRES	4,45 €
ADULTES ENCADRANTS	4,94 €
MUNICIPAUX Bordeaux et Associations (hors centres de loisirs)	5,61 €
MUNICIPAUX Mérignac (prestation inchangée)	5,13 €
FOYERS SENIORS	5,39 €
PORTAGE A DOMICILE Bordeaux	6,52 €
PORTAGE A DOMICILE Mérignac	6,28 €
GOUTER	0,70 €

Article 2 :

Autorise la Présidente à signer tout document afférant à cette affaire.

Adopté : *oui*

Voix pour : *6*

Voix contre : *0*

Abstentions : *1*

Fait et délibéré à Bordeaux au siège social le, *28/01/2020*

La Présidente,



Emmanuelle CUNY